

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 15 octobre 2018

Affiché en exécution des articles L.2121-25 et L. 5211-1 du CGCT

Sous la présidence de M. Denis TAMAIN, sont présents : M. Franck CHAUVE, Mme Sandrine VILLENEUVE, M. Bernard GERVAIS, Mme Christelle EYCHENNE, Mme Christelle MURON, M. Lucien ESTINES, M. Jean-Claude RICHARD, Mme Laurence CROZAT.

ABSENTS EXCUSES : Mme Marie-Hélène PERICOT-GOUTTEFANGEAS, M. Christian CHARRIERE, M. Jacques BRUNEL, Mme Séverine CARTON qui ont donné respectivement procuration à Mme Sandrine VILLENEUVE, M. Denis TAMAIN, M. Bernard GERVAIS et Mme Laurence CROZAT.

ABSENTS : Mme Florence BERTHET, M. Yannick SEYCHAL.

Secrétaire de séance : Mme Christelle MURON.

Abordant l'ordre du jour, le Conseil municipal,

- **VALIDE** la décision de la commission d'appel d'offres concernant la construction de cabanes en fuste au camping et **AUTORISE** le Maire à notifier ces offres aux entreprises Largeau, « La Fuste des Monts du Forez » et Girard Menuiserie et à signer tous documents relatifs à cette opération.
- **DECIDE** le versement d'une subvention de 300 € pour la participation au Championnat d'Europe de canicross de deux enfants de la commune.
- **ACCEPTTE** le devis de l'entreprise EGP à Noirétable concernant des travaux de ravalement de façade à l'école primaire.
- **AUTORISE** le Maire à demander le remboursement de frais de personnel à l'OGEC occasionnés pour le remplacement de Mme Chantal Crépet à la cantine municipale.
- **AUTORISE** le Maire à contracter un emprunt à court terme de 88 000 € sur le FCTVA et les subventions à percevoir.